

## PROTECTION DES CIVILS

### DECLARATION DE LA DELEGATION SENEGALAISE AU SOMMET

#### DES MINISTRES DE LA DEFENSE DES PAYS CONTRIBUTEURS DE POLICE ET DE TROUPE DU 29 MARS 2019.

- Monsieur le Secrétaire General,
- messieurs les Secrétares généraux adjoints,
- chers chefs de délégation,
- mesdames messieurs.

Le Sénégal, accueille avec optimisme l'initiative Action for PEACE (A4P) lancée par le Secrétaire Général et réaffirme son engagement à la soutenir.

En effet, les opérations de maintien de la paix demeurent le seul moyen de préserver durablement le monde des turpitudes du désordre et de la violence. Toutefois, pour y arriver elles ont besoin d'être pourvues de ressources humaines, matérielles et financières adéquates.

Le Sénégal y contribue remarquablement avec deux bataillons d'intervention au Mali, une escadrille d'hélicoptères de combat en Centrafrique et huit unités de police réparties sur quatre théâtres, soit près de 2700 femmes et hommes. Mieux, notre pays a marqué sa forte détermination d'accroître sa contribution en inscrivant dans le système d'enregistrement pour cette année, un hôpital de niveau 2, un bataillon d'infanterie et deux unités de police comme capacités additionnelles.

L'importance de la participation des femmes dans les missions est également bien comprise. Elle est encore à ses débuts, mais s'opère à une allure encourageante ; le ratio des femmes sénégalaises dans les effectifs des contingents a presque doublé entre 2018 et 2019, grâce aux programmes de formation conduits par le département de l'Appui aux opérations en liaison avec UN WOMEN.

Nous saluons également la brillante initiative canadienne "ELSIE" qui travaille à leur intégration plus massive dans les opérations de paix.

**Monsieur le Secrétaire General, messieurs les Secrétares généraux adjoints, chers chefs de délégation, mesdames, messieurs,**

Je voudrais rapidement partager avec cette illustre assemblée quelques bonnes pratiques dont les Armées sénégalaises s'inspirent

dans leur recherche permanente de la performance qui est un facteur essentiel à la protection des civils.

- Le retour d'expérience est fondamental dans la préparation aux déploiements. Organisé dès le retour au pays du contingent, il permet de passer en revue tous les dysfonctionnements survenus durant l'engagement, particulièrement dans les domaines des opérations et de la logistique, à l'effet de prendre toutes les mesures correctives et améliorer la performance des contingents à venir.

- Le déploiement d'équipements adaptés servis par un personnel bien formé renforce la confiance des soldats de la paix et permet de garder l'ascendant moral sur les forces négatives. Le Sénégal en fait un paradigme. Les bataillons d'infanterie de réserve d'intervention à MOPTI et à GAO, ainsi que l'unité d'Hélicoptères de combat déployée à la MINUSCA, sont formés et entraînés pour garder une posture proactive permanente.

- De même, en Haïti, c'est grâce à la polyvalence des personnels et un matériel adapté que la police Sénégalaise, initialement déployée au titre de la Stabilisation, a opéré les mutations rapides pour agir présentement dans le cadre de l'Appui à la Justice. Cette faculté de réversibilité est fondamentale face à des situations de plus en plus versatiles.

C'est le lieu de rendre un hommage appuyé à tous les pays qui aident au renforcement de ces capacités. nous citerons sans être exhaustif la Belgique avec une équipe mobile de formation au Mali , l'Allemagne dans le cadre de la lutte contre les Engins Explosifs Improvisés , la Finlande pour la capacitation des femmes et le Japon dans le cadre du partenariat triangulaire.

En dépit de cette synergie, des drames continuent malheureusement d'être enregistrés, particulièrement au Mali, en République Centre Afrique, et rappellent qu'il y a encore un long chemin à faire.

Aussi, suggérons-nous dans ce qui suit quelques pistes à explorer :

- Promouvoir les mandats robustes et plus offensifs, du modèle expérimenté contre le M23 au Congo, ou contre la SELAKA en RCA ;
  - revoir, le principe du consentement de la nation hôte qui pose un sérieux handicap à la performance en matière de protection des civils ;

- augmenter les moyens technologiques d'alerte et de recherche de renseignement dans les missions, sensibiliser les personnels civils à l'importance de la recherche et du décryptage des indices de survenance imminente d'incidents de violence;
- développer la coopération en matière de renseignement avec les pays qui partagent une frontière avec ceux en crise ;
- Rendre plus inclusif le partenariat des Nations unies avec l'Unité Africaine pour que cette dernière s'approprie davantage les questions sécuritaires. A ce propos, le Sénégal se félicite de la décision de l'Assemblée Générale de l'UA à Nouakchott, d'instituer un prélèvement de 0,2% sur les importations, destiné au financement des opérations de paix en Afrique.
- Encourager surtout l'engagement de troupes francophones pour les missions de paix déployées dans l'espace francophone. L'utilisation de la langue du pays hôte contribue assurément à la performance et à la protection efficace des civils pour la confiance qu'elle instaure.

Je vous remercie de votre aimable attention